

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/10/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/10/2013

Délibération n° D-2013-454

Convention d'objectifs entre la Ville de Niort, l'Etat, la Région et
le Moulin du Roc Scène nationale de Niort

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Direction Animation de la Cité

Convention d'objectifs entre la Ville de Niort, l'Etat, la Région et le Moulin du Roc Scène nationale de Niort

Monsieur Nicolas MARJAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Un nouveau Contrat d'objectifs et de moyens vient définir, pour la période 2013-2016, le partenariat avec la Scène nationale Le Moulin du Roc, principal équipement culturel labellisé de la Ville. Etablie entre l'Etat, la Région Poitou-Charentes, l'association Centre d'Action Culturelle et la Ville, cette convention s'appuie sur le projet d'établissement de Paul-Jacques HULOT, directeur de l'établissement, entré en fonction en septembre 2012.

Faisant suite à la demande des partenaires financiers émise lors de son recrutement, le directeur de la Scène nationale propose, au terme d'une année d'exercice, un projet visant à renouveler en profondeur l'identité artistique, l'économie générale, l'organisation du travail de l'établissement et son ancrage territorial. Par une projection sur quatre années, ce projet s'attache à répondre au Cahier des missions et des charges des Scènes nationales de l'Etat, aux attendus de la Région et aux attendus de la Ville de Niort.

L'enjeu placé au cœur du projet consiste à augmenter la part du budget consacrée aux charges artistiques, pour atteindre les exigences de soutien à la création contemporaine inscrites dans la labellisation de l'Etat, en développant une action d'éducation culturelle et artistique permettant un élargissement du public, tout en respectant l'engagement de maintien de l'emploi. Dans cette perspective, le nouveau projet articule plusieurs objectifs :

- 1- La conquête de nouveaux publics par une offre de spectacles transdisciplinaires, l'attention particulière portée à la jeunesse, l'adaptation de la grille tarifaire et les échanges avec d'autres structures culturelles du territoire
- 2- La relance de l'activité de construction de décor permettant notamment une augmentation des apports en industrie auprès de compagnies repérées dans les réseaux professionnels nationaux et régionaux
- 3- La maîtrise de l'augmentation de la masse salariale à travers un accord d'entreprise renégocié
- 4- La modernisation des outils informatiques et de communication, induisant une modernisation des méthodes de travail et de partage de l'information dans la structure.

Pour accompagner cette transition et l'effort de l'ensemble de l'équipe de la Scène nationale, les partenaires financiers mobilisent des ressources supplémentaires. La subvention de l'Etat pour 2013 s'élève à 507 000 €, en augmentation de 30 000 € par rapport à 2011.

A cette subvention de fonctionnement, l'Etat ajoute une aide exceptionnelle de 15 000 € en 2013. La subvention de fonctionnement de la Région Poitou-Charentes s'élève à 100 000 € en 2013.

A cette subvention de fonctionnement, la Région Poitou-Charentes ajoutera une participation de 40 000 € au titre du plan d'investissement voté en Conseil d'administration de la Scène nationale en avril 2013. L'association Centre d'Action culturelle Le Moulin du Roc Scène nationale sollicite auprès de la Ville de Niort une subvention de fonctionnement s'élevant à 1 008 000 €, pour l'année 2013.

Ce montant correspond à une augmentation de 30 000 € par rapport à la subvention de fonctionnement accordée par la Ville en 2012 (978 000 €).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le Contrat d'objectifs et de moyens établi avec le Centre d'Action Culturelle de Niort et de la région Le Moulin du Roc Scène nationale, l'Etat et la Région Poitou-Charentes pour la période 2013-2016 ;

- approuver le Contrat d'objectifs rédigé par le directeur de la Scène nationale ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ;
- accorder une subvention de fonctionnement de 1 008 000 € pour l'année 2013 au Centre d'Action Culturelle de Niort et de la Région.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT